

Chères Soudorguaises et Soudorguais, je suis heureux de vous recevoir aujourd'hui et de vous souhaiter la meilleure nouvelle année possible.

(1) Cela dit, commençons par faire un rapide point sur l'année écoulée. Tout d'abord, nous avons œuvré pour l'entretien de nos chemins communaux. Profitant du tracteur et de la plaque vibrante dans lesquels nous avons investi en 2022, et mis en service en début 2023, CACES oblige, nos employés communaux sont intervenus sur les chemins des Crémats, de Lacan, de Salindres, pour ne citer que les principaux, car d'autres "petites interventions" ont été effectuées en plusieurs endroits.

Rappelons au passage que la mise en place d'une cuve à Gasoil pour le tracteur nous évite de redescendre sur Lasalle pour faire le plein du camion et de l'utilitaire de la mairie.

Nous avons également investi dans l'entretien des bâtiments communaux, avec le gros chantier de la réfection complète du toit du temple, et le remplacement d'huissieries au Bon Repos et à la Balade Gourmande. L'école n'a pas été oubliée, avec la mise en place de voiles d'ombrage et le remplacement de volets. Merci à Patrick et Gérard pour le suivi de ces chantiers financièrement lourds, et merci à Christine et Patricia pour le suivi de l'école.

Les deux forages du réseau d'eau potable ont été entièrement rénovés. Même si la gestion de ce réseau incombe aujourd'hui à la communauté de communes, l'exploitation nous est intégralement sous-traitée, et nous gardons un fontainier sur place.

(2) Le parking des boules a vu la mise en place d'emplacements précis pour les stocks de sable et autres matériaux, tandis que le parking de la place a vu sa haie sud remplacée par des arbustes mellifères.

Le dossier des Cadenèdes a pu se débloquent dernièrement et nous espérons que les constructions prévues se feront rapidement. L'urbanisme nécessite un travail quasi permanent, pas forcément pour des constructions neuves, mais le plus souvent en réponse à des notaires pour des opérations de vente. En pratique nous avons validé en 2023 cinq Permis de Construire, six Déclarations Préalables et 20 Certificats

d'Urbanisme.

Remercions Gérard pour sa participation efficace.

Les différents baux des propriétés communales ont été remis en conformité avec la réglementation, par Patricia que je remercie.

C'est un sujet délicat, car d'une part il s'agit de finances, et d'autre part les lois évoluent fréquemment et leur répercution n'est pas toujours simple à traiter en "temps réel" pour une petite mairie.

(3) L'année 2023 a été complexe en terme de personnel communal.

Marc est parti en retraite en juin. Sa bonne volonté et ses compétences sur le réseau d'eau font que nous faisons encore régulièrement appel à lui.

Cédric a souhaité partir, ce qu'il a fait fin décembre, il est remplacé par Jean-Paul depuis ce mois de janvier.

Laurent est en arrêt maladie depuis octobre, il est momentanément remplacé au secrétariat par Hermeline.

Heureusement, pas de problème, pas de changement, côté école.

Enfin, les Obligations Légales de Débroussaillement ont pris leur "vitesse de croisière", avec notamment l'intervention de Marc sur le terrain et Pierre pour l'organisation. Le dossier figure pleinement dans notre nouveau site internet, qui a été développé cette année. Merci à Pierre pour ce beau travail, et sa nécessaire continuité.

(4) Maintenant, évoquons rapidement le budget de la commune :

Le montant global prévu pour les dépenses 2023 était de 694 425,01 €, dont 561 988,72 € de fonctionnement et 132 436,29 € d'investissement, avec un montant identique pour les recettes, puisqu'un budget est équilibré.

A ce jour le montant total des dépenses enregistrées est de 377 425,52 € de fonctionnement, soit 67,2 %, et 105 078,16 € d'investissement, soit 79,3 %. Cela pour un montant de recettes enregistrées de 384 666,58 € de fonctionnement et 34 596,70 € d'investissement.

Il y a donc des dépenses effectives inférieures au budget prévisionnel, toutefois il y a quand même un déficit global de 63 240,40 €, lié à un manque de recettes d'investissement. Il faudra attendre la clôture des comptes 2023 pour confirmer ces chiffres et parfaire les explications. Cela se fera ce premier trimestre 2024 et nous ferons alors une présentation

détaillée des dépenses et recettes.

(5) Que souhaiter pour 2024 ?

Reprenons d'abord le contexte autour de notre village. Bien que le département du Gard soit majoritairement à droite, nos montagnes cévenoles restent pour l'essentiel à gauche. Il en est ainsi pour les villages de notre communauté de communes "Causse-Aigoual-Cévennes Terres Solidaires", mais également pour ceux de la communauté voisine ; le pays Viganais.

Ce que l'on appelle "la ruralité" est notre caractéristique principale, hélas souvent oubliée par une technocratie trop urbaine, voire carrément parisienne. Il est du devoir de nos communautés de nous faire respecter autant que faire se peut.

Au passage le Sénat, bien qu'il soit souvent décrié, nous aide globalement plus que l'assemblée nationale sur ce sujet.

(6) Nos deux Communautés de Communes, Causse-Aigoual-Cévennes et Pays Viganais, participent à un même Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, de son petit nom "PETR", et dans ce cadre il y a la mise en place d'un Schéma de Cohérence Territoriale, de son petit nom "SCoT".

Quelle importance pour nous, me direz-vous ?

Oui, c'est important. Ces outils, en dehors du cadre réglementaire qui les régit, sont là pour anticiper l'avenir de nos villages et définir quelles sont nos priorités, car nous ne sommes pas un village isolé.

Il y a par exemple une prévision de besoin de nouveaux logements sur nos deux communautés de communes, qui monte à 120 logements par an, en moyenne, et cela en exploitant au mieux les habitats existants, même vieillissant.

De même, il y a des prévisions d'évolution des commerces, et, ce qui est retenu, c'est la nécessité de maintenir, voire développer, les petits commerces locaux. Que l'avenir de notre pays soit sombre, ou pas, le maintien de ressources locales est une sécurité, même sans parler d'autarcie.

Nous avons aussi des problèmes pour nous déplacer. En ce qui nous concerne, il est discuté de renforcer la liaison entre Anduze et Saint Hippolyte du Fort, en passant par Lasalle.

Nos territoires sont à la fois agricoles pour une partie, et touristiques pour une autre partie. L'équilibre entre les deux est clairement nécessaire ; la préservation des forêts ne doit pas se faire au détriment des espaces cultivés, ni de l'habitat, et réciproquement.

Ce que l'on appelle l'agropastoralisme, par exemple l'élevage des moutons, est défendu par nos communautés cévenoles.

L'écologie a le vent en poupe et nombre des projets de développement, aujourd'hui proposés, prennent largement en compte cette problématique, mais elle est bien intégrée dans une vision globale du développement Cévenol. Pour vous rassurer si le photovoltaïque devrait se développer, il n'y a pas de projets d'éoliennes.

Par ailleurs, les lois récentes et la réglementation qui suit, poussent les communes à se regrouper. Tout cela pour vous dire que Soudorgues ne peut, en rien, faire abstraction de ces évolutions.

Certains voient la disparition des communes dans un avenir plus ou moins lointain, ce n'est pas encore fait, c'est un choix politique qui nous dépasse largement, car de manière plus globale il est potentiellement lié à un développement de l'Europe avec une disparition des nations telles que nous les connaissons.

Il est donc très important pour nous de participer, au mieux, à notre Communauté de Communes, qui reste très "locale" à l'échelle du pays, et qui sera la mieux placée pour défendre notre ruralité. Ceux qui la dénigrent se trompent.

Soudorgues reste néanmoins un village avec une capacité de choix propre, une communauté qui défend ses habitants, tous ses habitants quels que soient les clans auxquels ils appartiennent.

Notre avenir est pour une bonne partie entre nos mains, et il est sûr que l'attentisme, le repli sur soi, le souhait de ne pas évoluer, ne sont pas la meilleure voie pour demain.

(7) C'est pourquoi dans nos projets 2024 il y a un volet "local" ; l'entretien de nos voiries et bâtiments municipaux, l'administration générale, l'exploitation du réseau d'eau, les "petits" services rendus à la population.

Mais il y a aussi des projets plus importants pour le long terme :

L'urbanisme et l'évolution de nos habitats, avec l'évolution potentielle vers un Plan Local d'Urbanisme.

L'accueil de nouveaux Soudorquais, notamment pour l'école.

Le repérage précis de nos logements pour tous les opérateurs extérieurs, dossier appelé "adressage".

L'évolution de la distribution de l'eau et une réflexion sur l'utilisation et le devenir des sources individuelles.

L'entretien de nos paysages, notamment au travers des Obligations Légales de Débroussaillage.

(8) Nous avons investi de façon à ce que nos employés municipaux puissent prendre en charge l'entretien de nos chemins communaux, pour l'essentiel, et ainsi optimiser le budget consacré. Nous avons actuellement au programme des interventions sur les chemins d'Aiguebonne, du Verdier, de Cabanis, de La Boriette, et cette liste n'est pas close.

Bref, nous avons pour objectif de maintenir en Soudorgues un village "vivant" dans tous les sens du terme. Votre participation, plus ou moins directe, sera essentielle. Nous n'avons, hélas, pas encore les commissions espérées, d'une certaine façon, elles n'attendent que vous.

Ceux qui souhaitent participer à la vie du village sont les bienvenus, toutefois, si la mairie va bien évidemment participer et aider au fonctionnement des commissions, nous n'avons pas la "force de travail" nécessaire pour les animer et les mettre en place, c'est ainsi que notre village peut et doit profiter du temps, des compétences et des initiatives de chacun.

(9) Question détail, nous attendons très prochainement de nouveaux composteurs pour le Bon Repos et la Balade Gourmande. Depuis le 1er janvier le compostage individuel est officiellement obligatoire, toutefois la Communauté de Communes a anticipé depuis longtemps puisque chacun peut, à sa demande, disposer d'un composteur pour 15 €

La sécurité devant l'école et la mairie va être améliorée par la mise en place d'une "zone 30" et d'équipements ralentisseurs. L'école reste un élément important pour notre village et la mairie continuera à la soutenir et à la financer.

Nous n'avons pas pris le temps de le faire en 2023, mais cette année nous devrions contrôler les fosses septiques des Horts, suite à une pollution bactérienne détectée en bout du ruisseau des Horts.

Profitons aussi de cette réunion pour rappeler à chaque propriétaire les obligations d'élagage qui lui incombe au droit des lignes de télécommunication.

Enfin, terminons en parlant de l'extension du réseau d'eau potable : Une étude préliminaire de faisabilité est en cours, pour savoir dans quelles conditions techniques et financières, de l'eau pourrait être apportée aux habitants des Bousquets.

(10) Je vous remercie pour votre écoute, et nous allons maintenant passer à la deuxième partie de cette réunion, évoquer plus en détail quelques grands sujets et répondre à vos questions.